

# Hépatite et autres hépatopathies

## Objet

Instructions pour identifier les clients présentant un risque d'hépatite/d'hépatopathie dans le cadre de l'examen médical aux fins de l'immigration (EMI) au Canada.

## But/Objectif

Les présentes instructions visent à s'assurer que les médecins désignés (MD) adoptent une démarche systématique et appropriée lorsqu'ils exécutent les tâches suivantes :

- identifier les clients présentant un risque d'hépatite/d'hépatopathie;
- procéder à des examens plus poussés des clients présentant un risque d'hépatite/d'hépatopathie; et
- effectuer l'EMI et attribuer un score aux clients présentant un risque d'hépatite/d'hépatopathie.

## Instructions

### *Justification*

Il est particulièrement important d'évaluer le risque d'hépatite/d'hépatopathie, car ces affections peuvent représenter un danger pour la santé publique du Canada et créer un fardeau important pour les services médicaux canadiens en raison des traitements spécialisés qu'elles exigent, certaines pouvant ultimement nécessiter une greffe de foie.

### *Dépistage et investigation*

Pendant l'anamnèse et l'examen physique, le MD doit être attentif à tout indice du risque d'hépatite/d'hépatopathie (p. ex. hépatite B ou C ou cirrhose). Si les services d'un interprète sont requis, le MD doit s'assurer de choisir un interprète impartial qui n'a aucun lien avec le client. Les membres de la famille et les amis du client ne peuvent pas agir à titre d'interprètes. Les frais associés au recours à un interprète professionnel doivent être payés par le client.

L'identification des clients présentant un risque d'hépatite/d'hépatopathie est fondée sur un examen attentif des facteurs de risque et des antécédents médicaux et chirurgicaux, ainsi que sur un examen des symptômes et un examen physique.

## Hépatite et autres hépatopathies

L'hépatite B et C est endémique dans plusieurs régions du monde d'où sont originaires les clients d'IRCC :

- **L'hépatite B est endémique en Chine, en Asie du Sud-Est, dans la région de l'Amazonie, en Europe centrale et occidentale, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et sur le sous-continent indien.**
- **L'hépatite C est endémique en Égypte, au Pakistan et en Chine.**

Les MDs devront être très vigilant durant l'EMI de tous les clients présentant des facteurs de risque de l'hépatite B ou C, particulièrement ceux originaires des régions de haute incidence d'hépatite mentionnées plus haut. .

Le dépistage de l'hépatite B et C est nécessaire pour tout client, sans égard à l'âge, présentant un ou plusieurs des facteurs de risque suivants :

- Toxicomanie (y compris partage de matériel utilisé pour renifler, fumer ou injecter des drogues);
- Activités sexuelles à risque élevé ou partenaire sexuel atteint d'hépatite virale;
- Contact avec un membre de la famille infecté, particulièrement en cas de partage d'articles personnels (p. ex. rasoirs, brosses à dents, coupe-ongles);
- Transfusion de produits sanguins non testés (au Canada, le dépistage de l'hépatite C dans les dons de produits sanguins a commencé en 1990);
- Blessure par piqûre d'aiguille ou autre exposition professionnelle (p. ex. travailleurs du domaine de la santé);
- Enfants nés d'une mère souffrant d'une infection chronique par le virus de l'hépatite B ou C;
- Tatouages et perçages corporels dont on ne pense pas qu'ils soient réalisés avec une technique aseptique;
- Antécédents d'incarcération;
- Infection par le VIH ou autre infection transmissible sexuellement; et
- Hémodialyse.

### *Autres examens requis pour TOUS les clients*

- **Tous les clients présentant des facteurs de risque d'hépatite B ou C** doivent subir des tests sérologiques de dépistage de l'hépatite B et C (Ag HBs et Ac anti VHC).
- Les antécédents médicaux et les traitements de **tous les clients ayant des antécédents d'hépatite B ou C /d'hépatopathie** doivent être notés, ainsi que tout signe de décompensation hépatique.

# Hépatite et autres hépatopathies

- Tous les clients dont l'EMI révèle des résultats positifs au dépistage du VIH ou de la syphilis doivent subir des tests sérologiques de dépistage de l'hépatite B et C (Ag HBs et Ac anti-VHC).
- Pour tous les clients ayant obtenu un résultat positif aux tests sérologiques de dépistage de l'hépatite B ou C, les résultats doivent être consignés mais aucun autre test n'est nécessaire. Un test de **dépistage du VIH** (si ce n'est pas déjà fait), est également requis, et ce peu importe l'âge du client.

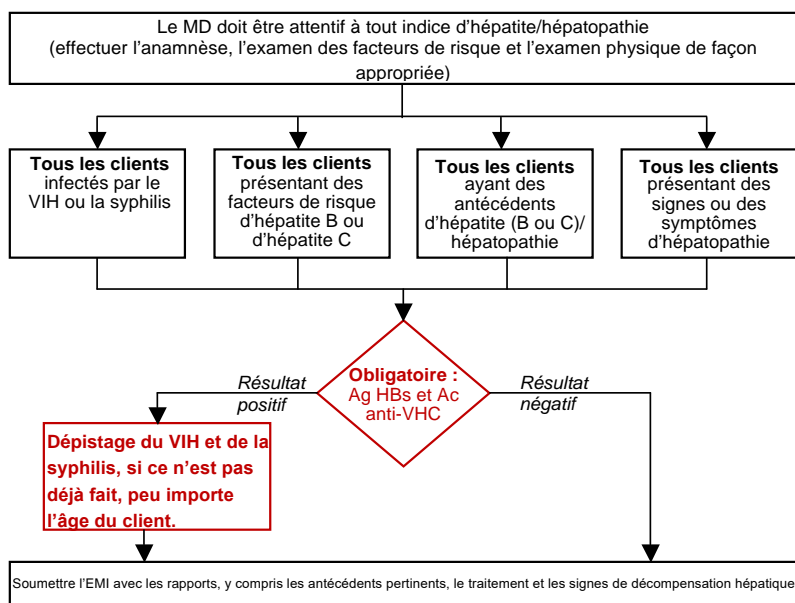
## Rapports

- Enregistrez les résultats des tests de dépistage de l'hépatite B et C.
- Consignez tout antécédent pertinent lié à un traitement passé ou actuel.

## Catégorisation

Le score B doit être attribué à tous les EMI révélant une hépatite B ou C /hépatopathie.

## Algorithme



# Hépatite et autres hépatopathies

## Références

Lignes directrices cliniques sur l'hépatite, C.-B. (en anglais)

<http://www.bcguidelines.ca/pdf/vihep.pdf>

<http://www.phsa.ca/AgenciesAndServices/Services/PHSA-Labs/About-PHSA-Labs/BCCDC-Public-Health-Microbiology-Lab.htm> (en anglais)

[http://cfenet.ubc.ca/sites/default/files/uploads/HIV\\_PRIMARY\\_CARE\\_GUIDELINES\\_2011.pdf](http://cfenet.ubc.ca/sites/default/files/uploads/HIV_PRIMARY_CARE_GUIDELINES_2011.pdf) (en anglais)

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs204/fr/index.html>

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs164/fr/index.html>

## Approbation et autorisation de la Direction générale de la santé

Directrice générale, Direction générale de migration et santé, IRCC

## Date de mise en œuvre

01/12/2012

## Date(s) de révision

18/10/2021